



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UN CONTRAT DE
DIAGNOSTIC DE DESENFUMAGE ET DU
SYSTEME DE SECURITE INCENDIE AVEC LA
SOCIETE OPUS CONCEPTS**

**DÉCISION N° AU-19-366
EN DATE DU 09 OCTOBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R2122-8 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation au Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° 2017-4933 du 14 novembre 2017 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU le projet de la Ville de Vincennes de réaliser un diagnostic de désenfumage et du système de sécurité incendie de la salle polyvalente Robert Louis sise 98, rue de Fontenay 94300 Vincennes,

CONSIDÉRANT la proposition de la société OPUS' CONCEPTS dont le siège social est situé au 99, quai de la Marne 94340 Joinville le Pont, pour réaliser cette prestation,

D É C I D E

D'ACCEPTER la proposition de la société OPUS'CONCEPTS, représentée par Monsieur VOISIN Sébastien en qualité de président, de réaliser un diagnostic de désenfumage et du système de sécurité incendie de la salle polyvalente Robert Louis sise 98, rue de Fontenay 94300 Vincennes.

Le montant de cette proposition s'élève à 3 170,00 € HT.

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191009-lmc1H6764H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/10/2019
Date de Publication : 09/10/2019